

Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr



Profitez de La Mure, profitez de la Matheysine



ÉRIC BONNIER
Maire de La Mure

La période de canicule a confirmé l'arrivée de l'été qui prend ses quartiers à La Mure et en Matheysine.

La belle saison s'apparente aux vacances, aux activités pratiquées sur nos lacs et en montagne, aux loisirs et aux animations.

Comme chaque année, l'été se pose à La Mure avec **des festivités plein ses bagages**, des dates bien ancrées dans les agendas, avec les incontournables vendredis soirs de La Mure du Son, la célèbre Fête du Murçon, une nouvelle édition de la course de Caisse à Savon...

Le label « Village Etape » fête son premier anniversaire, la rue du Breuil se présente dans un nouvel écrin, les travaux pour la nouvelle gare ont débuté, le compte à rebours a démarré pour **le retour tant attendu de notre Petit Train touristique** en juillet 2020 !

Une moitié de l'année s'est déjà écoulée, les projets sont encore nombreux, et malgré la période estivale, **de nouveaux chantiers vont commencer** dans divers quartiers de la ville (cœur historique, avenue des Plantations...) pour l'esthétique, la sécurité, la signalétique, le stationnement, l'accessibilité des usagers, etc...

Pas de trêve pour la vie communale, mais une saison rythmée par les animations afin d'offrir à nos habitants et nos visiteurs de beaux rendez-vous festifs qui contribuent pleinement à l'image que nous souhaitons donner à la ville.

Profitez de La Mure, profitez de la Matheysine... **les atouts de notre région ont de quoi nous ravir.**

Je vous souhaite de très bonnes vacances et un été dynamique pour faire le plein d'énergie à La Mure.

« Une saison rythmée »

LA HALLE DES SPORTS FABRICE MARCHIOL INAUGURÉE



Coupure du ruban.

Le 15 juin dernier, la halle des sports Fabrice Marchiol a officiellement été inaugurée en présence de nombreuses personnalités, élus, représentants d'associations sportives, famille et amis de Fabrice...

Après la traditionnelle coupure du ruban sur l'entrée de la halle et les remerciements prononcés par **Babette Marchiol**, les prises de paroles se sont enchaînées, évoquant l'action de Fabrice dans ce dossier, la genèse et l'évolution du projet pour voir sortir de terre ce nouvel équipement structurant à La Mure.



Sur le parvis.

Avec l'achèvement des finitions intérieures et l'aménagement des abords, c'est sous le préau de la halle des sports, devant la fresque monumentale récemment réalisée que s'est tenue cette réception donnant officiellement son nom à ce magnifique équipement.

Au fil des interventions d'**Éric Bonnier**, Maire de La Mure, de **Joël Pontier**, Président de la CCM, de **Fabien Mulyk**, Vice-Président du Département et de **Philippe Portal**, Sous-préfet de l'Isère, les éléments techniques et financiers du projet étaient bien détaillés... sans oublier la Vice-présidente de la Région, **Stéphanie Pernod Beaudon** qui, dans un discours rempli d'humour et d'émotion, a captivé les invités en retraçant au côté de ses collègues conseillers régionaux, quelques anecdotes inattendues sur Fabrice en faveur de dossiers majeurs pour la Matheysine.

Le Maire a retracé l'historique du projet, rappelant l'idée initiale de couvrir deux courts de tennis existants avant que les réflexions prennent une toute autre dimension pour lancer un concours d'architecte en mars 2014 et aboutir au bâtiment actuel.



Les prises de parole.

Avec un plan de financement exceptionnel et 65 % de subventions obtenues, l'occasion ne se représenterait pas... Il fallait saisir l'opportunité et s'engager sur ce beau projet.

Aujourd'hui, ce sont 7 à 9 associations représentant 630 utilisateurs qui fréquentent chaque semaine cet équipement, sans compter les scolaires, de la maternelle au secondaire de nos établissements murois.



Le mur d'escalade Indoor.

Lors de l'inauguration, ces associations ont proposé des démonstrations dans la grande salle multisports, dans le dojo et sur le mur d'escalade Indoor.

« Cette halle des sports vit intensément depuis janvier 2018... Elle s'inscrit aujourd'hui comme un de tes derniers projets qui te tenait tant à cœur ».

MONTANT TOTAL DU PROJET : 4 175 000 € TTC

Département de l'Isère	835 000 €
Etat (DETR)	600 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes	392 000 €
Communauté de Communes de la Matheysine	400 000 €
Club Alpin Français (don)	14 900 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	2 241 900 €
Récupération FCTVA	685 000 €
Coût résiduel pour la commune	1 248 100 €

LE MUR... EN COULEUR



Fresque réalisée par NiKoDem.

C'est en 2012 qu'ont été créés la place de Marktredwitz et le parking de la rue Croix Blanche suite à la démolition de tènements acquis par la ville de La Mure pour aérer le quartier et créer du stationnement en centre-ville.

Le mur de soutènement, crépi d'un ciment grisâtre, n'offrait ni esthétique ni gaieté dans ce quartier.

Sur demande émise par Marie-Claire Déchaux, conseillère municipale déléguée à la Culture, une proposition a été présentée par l'artiste Ni-KoDem pour **apporter de la couleur et de la modernité sur ce mur**. Les services techniques de la ville ont contribué à cette réalisation durant une journée en posant la sous-couche d'accroche avant l'intervention de l'artiste spécialisé.

Il a fallu moins d'une semaine de travail à Nikodem pour peindre cette fresque monumentale et restituer son esquisse sur une surface de plus de 100 m².

Le changement est considérable sur cette place qui se retrouve très colorée, le résultat peut interpeller et surprendre les regards, mais comparé au ton gris qui dominait depuis 7 ans, le rendu est réussi.

Après La Mure du Son pour la musique, ce n'est pas un nouveau festival La Mure en Couleur, mais tout simplement... **Le mur en couleur !!**

ENTRÉE NORD... D'ABORD LES RÉSEAUX, BIENTÔT LES AMÉNAGEMENTS



Chantier sur les réseaux entrée nord.

C'est à la sortie de l'hiver qu'a débuté le chantier sur l'avenue du 22 août 1944, du carrefour de la RN85 avec la D529 jusqu'à la rue Jean Jaurès, sur toute la longueur du terrain d'emprise de la gare du Petit Train. Un chantier **sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Jonche** qui a permis de réaliser des travaux sur le réseau d'assainissement avec la mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées.

La ville de La Mure en a profité pour procéder au changement et au déplacement d'une importante canalisation d'eau potable de 300mm de diamètre sur une longueur de 300m, canalisation précédemment située sous la chaussée et fragilisée par le trafic routier intense sur l'entrée nord de la ville.

Le coût total des travaux s'est élevé à **354 000 € HT**, dont 146 000 € à charge de la commune pour la partie concernant l'eau potable.

Cet important chantier qui perturbait la circulation depuis quelques mois s'est achevé fin juillet.

Les réseaux en sous-sol sont dorénavant neufs et aux normes. Avec l'arrivée du Petit Train en 2020, **des aménagements de surface** (trottoirs, parking, piste cyclable, giratoire, bande de roulement...) pourront être réalisés dès le début d'année prochaine sur cette section de la RN85 pour l'esthétique, la sécurité et l'accessibilité. Des demandes de subventions seront prochainement présentées par la ville de La Mure pour la réalisation de ces aménagements de surface estimés à 456 000 €.

LA MURE EN ACTIVITÉS

L'ADPA À LA MURE ET EN MATHEYSINE (Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie)



Nadine Harel et Céline Robert devant l'agence de La Mure.

L'activité de l'agence située à la Mure s'organise autour d'une équipe de 54 professionnels (Aides à domicile et Aides-soignants) qui interviennent

auprès de 180 personnes, en créant un véritable lien social et dans un objectif de permettre un maintien à domicile même lorsque l'état de santé ou l'âge avancé rend le quotidien un peu plus difficile.

C'est la **mission accomplie sur notre territoire par l'association ADPA** : soins, aide à la toilette, aux courses, aux démarches administratives, à l'observance d'un traitement médical, à la préparation des repas, accompagnement à la promenade et aux sorties... une équipe spécialisée pour les troubles cognitifs liés à l'âge intervient également.

Dans le cadre du service prévention, l'ADPA contribue à la **prévention de l'isolement** en proposant un panel d'activités variées par l'accès à des temps collectifs ou individuels (ateliers cuisine, couture, jardinage, jeux...).

Si l'équipe d'intervenants est déjà conséquente, les besoins croissants de la population appellent à recruter de nouveaux professionnels ; l'ADPA **recherche régulièrement des personnes qualifiées** pour effectuer les interventions à domicile. Les formations auprès de professionnels expérimentés, les sessions d'intégration et les formations continues permettent de sécuriser les pratiques auprès des bénéficiaires accompagnés et de développer les compétences des nouveaux embauchés.

Les candidatures sont à adresser à :

- **Céline ROBERT** (responsable de secteur pour l'aide et l'accompagnement)
- **Nadine HAREL** (coordinatrice des soins) ou à recrutement@adpa38.fr

Contact et Renseignements :

Agence ADPA – 16 Place de la Liberté – 38350 La Mure
Aide à domicile : 04 76 30 33 85 / Soins : 04 76 30 33 86
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
(sauf mercredi après-midi)

LA RUE DU BREUIL FAI



Le nouveau visage du Breuil.

Quel matheysin ne connaît pas notre célèbre Breuil ? « La rue des bars » disent certains... C'est là que tout se dit, que tout se sait, que les informations locales circulent, pour se mélanger les unes aux autres et ressortir parfois sous forme de rumeurs bien éloignées de la réalité !

Ce Breuil, il en a attisé des conversations depuis l'automne dernier ; c'est d'ailleurs normal, lorsque l'on change, lorsque l'on entreprend, cela suscite l'intérêt des uns, l'inquiétude des autres, des mécontentements durant le chantier, des curiosités... Mais une fois terminé, une très large majorité de félicitations et de satisfactions témoignées par notre population, nos visiteurs, et nos commerçants.

Le chantier de **rénovation complète de la rue du Breuil** a débuté en septembre 2018 pour s'achever en mai dernier. Avec un hiver clément, les travaux se sont même terminés avec un mois d'avance.

Le programme a permis de modifier la largeur de chaussée, de reconstruire entièrement les trottoirs et cheminement piétons, de proposer plus de stationnement le long de la rue, d'apporter aux commerces une accessibilité et d'aménager cette rue emblématique de La Mure à la fois sur le plan esthétique, mais aussi en faveur de la sécurité des usagers.

RETOUR SUR LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX



Trottoirs côté sud, mars 2019.

- Septembre à décembre 2018 :

Réalisation des trottoirs côté nord : démolition des anciens trottoirs en pavés, pose des bordures, création des murets et terrasses en escaliers, construction des jardinières, installation de l'arrosage automatique, pose des bétons désactivés...

- Février à avril 2019 :

Mêmes réalisations sur les trottoirs côté sud et pose de la bande de roulement.

- Mai 2019

Création des trois plateaux traversants.

Les dernières finitions ont pris forme sur les mois de **juin et début juillet** : fleurissement, changement de l'éclairage public en LED, pose du mobilier urbain, garde-corps et banquettes granit, signalétique, marquage au sol...



Garde-corps sur les plus hautes terrasses.

Le cheminement piétonnier sur tout le long de la rue du Breuil est à présent aux **normes PMR. Les travaux réalisés ont permis d'offrir une accessibilité aux commerces prise en charge par la collectivité grâce à ce système de terrasses en escaliers.**

Avec les plateaux traversants, **une zone 30 a été installée** pour la sécurité des piétons et des usagers.

Il faudra maintenant veiller de manière sévère au respect de l'interdiction des poids-lourds sur la tra-

T PEAU NEUVE...

versée de ville en les orientant sur le boulevard de contournement parfaitement adapté à leur gabarit. Les plateaux traversants en enrobé quartzique seront grenillés à la sortie de l'été afin d'être éclaircis et rendus plus visibles pour marquer la différence avec les autres sections de la chaussée.



Terrasses des commerces accessibles.

Un grand merci aux entreprises et à leurs ouvriers qui ont œuvré sur ce chantier : Ets CARRON, EIF-FAGE, LIONET, CMCE-SO2M, ALP'ETUDES. Elles ont su répondre aux diverses doléances qui ont entraîné des modifications durant les travaux, s'adapter aux conditions parfois compliquées

(circulation, météo...), et aider des riverains lorsque la situation le demandait.

« LE BREUIL CHANGE L'IMAGE DE LA MURE, LA MURE SE TRANSFORME, C'EST CE QUE NOUS SOUHAITONS, ET NOUS CONTINUERONS DANS CE SENS. » Eric Bonnier, Maire de La Mure

Le Breuil a revêtu sa nouvelle tenue, plus séduisante. Les visiteurs verront dans ce centre-ville requalifié un lieu propice pour faire une pause, incitant à s'arrêter comme l'avait fait l'Empereur en 1815 en empruntant cette route qui porte aujourd'hui son nom.



Plateau traversant au pied de la rue.



Plateau traversant pl. de Marktredwitz

Le Breuil inauguré !



Coupure du ruban dans la rue du Breuil.

C'est le 13 juillet dernier qu'a eu lieu l'inauguration de la rue du Breuil en présence du Préfet, du Président du Département, de nombreux élus du territoire ainsi que des riverains. Après une visite et la coupure du ruban, les discours en mairie ont permis de rappeler l'historique et le déroulement du chantier. **Le Maire Eric Bonnier** a déclaré que

notre Breuil est fin prêt à accueillir les touristes pour la belle saison en cours, et bien sûr, dès 2020, nul doute qu'il sera amplement fréquenté par le flux des futurs voyageurs du Petit Train.

Le Président du Département **Jean-**

Pierre Barbier a souligné la prise en compte du handicap et les travaux réalisés en termes d'accessibilité, se félicitant de voir autant de chantiers inaugurés ces dernières années à La Mure. Plus qu'une rénovation, le Préfet **Lionel Beffre** a déclaré qu'il s'agissait d'une opération de revitalisation du centre-ville de La Mure.

Huquette Gros

Le Pot au Lait – 65 rue du Breuil

« La rénovation de la rue du Breuil est réussie et c'est une toute autre image donnée au quartier. Le projet a tenu compte des nombreux commerces qui disposent désormais d'une accessibilité prise en charge dans la globalité du chantier. »

Valérie Faure & Ivania Saavedra

L'Atelier des Saveurs – 7 pl. de la Liberté

« Les nouveaux aménagements de la ville sont un réel plus. Cette artère principale est beaucoup plus claire et accueillante ! Pour nous, il va sans dire que d'avoir un établissement accessible est un avantage, de plus nous avons gagné une terrasse très agréable. »

Mustafa Barta

Barber Shop by Jad – 22 rue du Breuil

« Je tiens à remercier la ville pour les travaux effectués qui ont remédié à une situation délicate. Les commerces sont maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite ; c'est une aide particulièrement bénéfique et importante pour nos établissements. Durant les travaux, une fermeture du salon n'a pas été nécessaire. Les réalisations ont permis l'embellissement de la ville et contribuent à notre bien-être. »

Coût total du chantier	1 238 834 € TTC
Subvention du Département de l'Isère	420 000 €
Récupération du FCTVA	203 218 €
Coût restant à charge de la commune	615 616 €

DU CHANGEMENT SUR LA PLACE PASTEUR...



Nouvel aménagement de la place.

Suite aux travaux de la rue du Breuil, il avait été annoncé dans un projet global que la place Pasteur serait à son tour aménagée, mais cela n'est pas planifié dans l'immédiat (pas avant l'automne 2020) afin de laisser un peu de répit au quartier et observer comment fonctionne le « nouveau » Breuil.

Une réunion de **concertation avec les riverains et commerçants** s'est tenue le 11 juin dernier salle de l'Esquisse pour discuter d'un projet et mettre en œuvre un **aménagement provisoire de la place**.

Sans lancer d'important travaux, mais en matérialisant les emplacements de stationnement et en installant des blocs granit et des jardinières, un nouvel aménagement de la place Pasteur est à l'essai depuis début juillet : l'entrée se fait dorénavant en double sens sur sa partie centrale, le stationnement (en zone bleue) est organisé sur un seul côté afin d'envisager un **espace paysager type « place de village »** sur le côté opposé.

Des emplacements réservés aux motos sont proposés et les sens de circulation dans toutes les rues adjacentes n'ont finalement pas été modifiés.

Au cours de l'année à venir, les nouvelles habitudes et l'observation du fonctionnement de la place Pasteur permettront de se prononcer sur un projet définitif avant d'engager le chantier.

CHEMINEMENT PIÉTONNIER SUR LES PLANTATIONS !!

Les travaux viennent de commencer... Il s'agit de refaire entièrement le trottoir (côté école des Bastions) de l'avenue des Plantations, **à partir de la place du Théâtre jusqu'à la Halle des Sports Fabrice Marchiol**.

Le but est de créer un cheminement sur toute la longueur de l'avenue en réaménageant le trottoir de manière à proposer une **bande dure en enrobé répondant aux normes PMR** pour les piétons, et apporter par la même une **touche esthétique** dans le quartier.

Les bordures seront adaptées à l'accessibilité au niveau de chaque carrefour de rues et la bande piétonne sera **séparée de la route par des espaces végétalisés**.

Ces trottoirs très empruntés seront ainsi complètement transformés sur

cette entrée de la ville permettant aux fauteuils et poussettes de pouvoir rouler sans difficulté...

En premier temps, c'est la section située le long de la cour de l'école des Bastions qui sera traitée. Sur la partie entre le boulevard Paul Décard et le théâtre, des **interventions sur le réseau d'eau potable sont nécessaires** avec le changement de la canalisation

située sous le trottoir : cette section sera traitée dans les semaines suivantes.

Les aménagements se multiplient petit à petit dans la ville pour développer l'accessibilité sur le domaine public.

Le montant total des travaux pour le cheminement sur l'avenue des Plantations s'élève à **110 000 €** (hors intervention sur le réseau d'eau).



Début des travaux pour le cheminement piétons.

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

CHIENS TENUS EN LAISSE

Petites règles de vie pour bien vivre sur notre commune

Selon la loi n°83.629 du 12 juillet 1983 et l'arrêté municipal 2019 069 009 du 25 juin 2019, il est stipulé que « **dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse** » et ce, quelle que soit la catégorie de l'animal, sa taille ou son âge. Lors de déplacements sur le domaine public, le chien est toujours en laisse près du propriétaire (trottoirs, places, parcs, squares, jardins...).

Pour les animaux de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, **la muselière est obligatoire** et ils ne sont pas autorisés à entrer dans des établissements accueillant du public.

Respecter les interdictions d'accès : aux aires de jeux d'enfants, aux pelouses et plantations. L'accès des chiens guides d'aveugles est autorisé dans tous les lieux publics.

En cas d'infraction, les sanctions sont les suivantes :

■ Non-respect d'un arrêté municipal : amende de **68 €** (article R.610-5 du code pénal)

■ Non-respect du règlement sanitaire départemental (RSD) : amende de **450 €** maximum (article 103G) : chien tenu en laisse.

C.C.A.S

Numérique

Le C.C.A.S de La Mure met à disposition un ordinateur en libre-service :

tous **les mardis** de 8h30 à 11h45 et 13h30 à 16h15 pour effectuer vos démarches administratives en ligne.

17 avenue Dr Tagnard – La Mure - Contact : ccaslamure@orange.fr – 04 76 81 53 20

Nouvelles permanences dès septembre

Défenseur des droits. Le défenseur des droits est une institution indépendante chargée de défendre gratuitement les droits et libertés individuelles dans divers domaines définis par la loi.

■ Défense des droits des usagers des services
 ■ Défense et promotion des droits de l'enfant
 ■ Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité

■ Respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité

■ Orientation et protection des lanceurs d'alerte

1^{ère} permanence : lundi 23 septembre sur rendez-vous.

Contactez le CCAS au 04 76 81 53 20 pour toutes informations complémentaires.

Plan canicule

En cas d'alerte canicule, si vous êtes une personne âgée ou handicapée ou isolée, pensez à vous inscrire sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale afin d'être contactée en cas de fortes chaleurs. 04 76 81 53 20



Rappel des aides municipales

Depuis plusieurs années, la ville a souhaité la mise en place d'aides municipales spécifiques pour ceux qui ne sont pas toujours éligibles à d'autres aides :

1/ Pour le paiement de la **taxe des ordures ménagères**,

2/ Pour le paiement des **factures d'eau** pour les classes moyennes, depuis janvier 2014.

Le CCAS joue un rôle de guichet unique pour délivrer des informations et centraliser la constitution des dossiers afin de percevoir ces aides. (Sous conditions).

expression des groupes représentés au conseil municipal

POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !

Publications et réseaux sociaux du groupe d'opposition... la facilité de dénigrer en faisant semblant de savoir !

Nous sommes toujours aussi surpris par cet acharnement flagrant et par cette machinerie destructrice mise en œuvre par le groupe d'opposition pour bombarder coûte que coûte le travail réalisé par la Municipalité.

Nous restons d'autant plus interloqués par cette habituelle démarche aux fins électoralistes, mais lorsque les annonces accumulent les mensonges et la méconnaissance des dossiers, cela prête à rire tellement la redondance s'apparente à un sketch d'acteurs en mal de reconnaissance. L'incohérence des déclarations du groupe d'opposition ne saura attirer quiconque dans ce piège de la séduction politicienne, au détriment du travail à apporter en faveur des concitoyens.

Le tarif de l'eau (qui n'a pas bougé depuis mars 2016) est un exemple parmi d'autres, quand on sait que monsieur Rivière interpelle chaque année la majorité pour envisager une hausse de ce tarif afin de procéder aux investissements nécessaires... Et que son groupe déclare en parallèle le contraire ! Nous ne ferons pas l'affront aux Muroises et aux Murois de publier le taux de présentisme des élus d'opposition dans les diverses commissions municipales. Nous tenons les rênes pour gérer notre commune, c'est une responsabilité que nous prenons au sérieux. Nous gardons le cap pour donner à notre commune l'image qu'elle mérite, pour jouer son rôle de chef-lieu de canton avec les charges de centralité que nous assumons, et pour offrir aux Muroises et Murois les meilleurs services possibles avec les moyens que nous possédons.

Nous vous donnons rendez-vous tout l'été pour profiter pleinement de la belle saison et participer aux nombreuses festivités à La Mure et en Matheysine. Les animations, les atouts et les richesses de notre territoire ont de quoi séduire, bien plus que les paroles envoutantes aux saveurs amères.

Du repos, du sport, des loisirs, il y en a pour tous les goûts...

Nous vous souhaitons un excellent été !

Les élus du Groupe **POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !**

[Facebook.com/Pour La Mure et la Matheysine](https://www.facebook.com/Pour-La-Mure-et-la-Matheysine)

LA MURE, ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La force et la vitalité de notre commune grandiraient si le dialogue existait avec TOUS les habitants quelles que soient leur situation et leurs convictions politiques.

En effet chacun a des questions, des idées, des propositions. Mais l'actuelle politique de la majorité municipale écarte le débat jusqu'à toute concertation avec l'ensemble des élus. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'exprimer nos désaccords avec Monsieur Bonnier quand il a recours à la hausse constante du prix de l'eau, à l'emprunt qui endette notre commune. ... Quand les travaux dans le Breuil n'en finissent pas, au mépris des commerçants et des artisans ... Lorsqu'il ne s'oppose pas à l'augmentation des impôts intercommunaux.

Mais un projet d'entente municipale se dessine maintenant, qui va rassembler les quartiers, les milieux sociaux, les générations. Il s'agit de développer La Mure, de s'y mettre tous ensemble. Chacun doit pouvoir apporter sa contribution à la vie communale et même sa différence, quel que soit son parcours. Chaque citoyen est indispensable, il a son mot à dire et doit affirmer ses propres convictions pour construire sa ville, pour demain dès aujourd'hui.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre.

Très bel été à tous !

Carlos Rivière , Christelle Preux, Thierry Helme

Contact : lamureensemble@gmail.com

[Facebook.com/La-Mure-ensemble-aujourd'hui-et-demain](https://www.facebook.com/La-Mure-ensemble-aujourd'hui-et-demain)



ÉTAT-CIVIL

DU 1^{er} DÉCEMBRE 2018
AU 30 JUIN 2019

Naissances

Jessy BARBE, Olivia DENIER, Louisa MILESI, Erdem ÖZEN, Élio BARRE ROSTINGT, Eloïs ALVES DARDAILLON, Ezel HAMURCU, Stella BALDUCCI, Owen MARTIN STÉRIN.

Mariages

Jean-Pierre PECORARO et Jeanne BOLOT, Giannino DORIGO et Malika NOURI, Sébastien DURBET et Sabine BERNARD, Jean-Marc SAVOYE et Alain CUGNE, Omar HABBAL et Fiona GAMMARIELLO, Sevan GLANDUT et Andréa DEVIGNARD, Jean-Marc GALVIN et Martine VIZIOZ, Sevki KURT et Aurélie COTTIN.

Décès

Simone VIGNE ép. FERRIERE, Daniel BELLOTTO, Dina INFANTI v. ZANETTI, Monique BOTTERO ép. ROUX, Jean TIRELLI, Geneviève DUCRET v. CHABERT, Francis CONTRATTO, Yvonne RICHARD v. RIEGEL, Ange BERNARDI, Jean GROS, Léopold RAYOT, Germain BELLON, Alain DUGA, Ali GUEDIDER, Maurice CAILLET, Annie DUBOIS ép. PONCET, Georges SOUCHERE, Jeanne GIRARD v. GONNET, Sylvain GRISARD, Bernard BOT, Mohamed BOUABDELLAH, Marius BEL, Armand MANGANI, Jeanne CARMONA v. CARMONA, Marie-Louise PELLEGRIN ép. BOUCHE, Denise ANDRÉ v. ORSINI, Peter QUINCE, Joséphine VIALLET v. BARET, Gabriel FAGOT, Marie-Thérèse PELLISSIER v. DAVIN, Jacques JOURDAN, Bortolo BARZASI, Henri COLONEL-BERTRAND, Lucien FUMAT, Robert WELTER, Lucienne PAULIN v. LAYE, Micheline BARD v. MANGANI, Elise BRACHET v. ODDOUX, Fernando CENGO, Yvette VIGNON v. BERNABÉ, Julienne BOULANGER v. DELAPORTE, Elise BRACHET v. ODDOUX, Georgette PERRIN TERRIN, Jacques HOS-TACHE, Rose VIAL v. MANSART, Andrée BERNARD v. ROBERT, Manuela CARMONA v. RODRIGO, Antoinette ZANICHELLI v. CASEL-AYMONETTI, Onorata GHIOTTO v. COLLIN, Maurice PIETRA, André VALLON, Agnès PETIT v. CASIER, Paolina CUSSIGH v. GUIGNIER, Thérèse GIACOMELLI, Joaquim DE CARVALHO PEREIRA, Fernande JACQUET v. JEHL, Alice ROUX v. BATARD, Paul GRAND.

CHANTIER EN COURS DE LA FUTURE GARE



Le chantier de la gare a démarré.

Les travaux sur la ligne du petit Train de La Mure ont commencé depuis ce printemps sur tous les sites.

Suite au permis de construire déposé fin 2018 et la démolition du tènement de l'ancienne usine Parolai en janvier dernier, le chantier pour la construction de la nouvelle gare a débuté ce mois de juillet.

La ville de La Mure procède au dévoiement du réseau d'eau potable ; la société EDEIS a entrepris sur le site le nettoyage des voies, l'installation de la zone vie du chantier et vient d'effectuer le piquetage du terrain pour la pose des pieux nécessaires à la réalisation des dalles et des fondations.

Le futur bâtiment d'une surface totale de **1 460 m²** sera composé du hall d'accueil des voyageurs (billetterie, bureaux, Office de Tourisme Intercommunal...) et du centre de maintenance et de stockage du matériel roulant. Il sera couvert d'un toit végétalisé sur la partie « accueil » et sera habillé par 3 types de revêtements extérieurs.



Le projet de la future gare.

Sur la partie sud du terrain, un grand parking arboré de 196 places sur 4 900 m² sera disponible pour les voyageurs.

Les travaux pour le gros œuvre commenceront très prochainement afin d'envisager une mise hors d'eau et hors d'air de la future gare avant l'hiver.

Le 13 juillet dernier, le compte à rebours a été officiellement lancé dans le cadre d'une réception ouverte à tous, organisée par le Département de l'Isère à un an du redémarrage de notre chemin de fer touristique, en présence de nombreuses personnalités (Préfet, Président du Département, Conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires et élus locaux...), des partenaires, des entreprises et du Comité de soutien du Petit Train.



Premier wagon rénové.

À cette occasion, un premier wagon rénové a été présenté et un panneau lumineux a été actionné pour marquer le décompte jusqu'en juillet 2020, date attendue avec impatience pour le retour du Petit Train.

WWW.LAMURE.FR

Mais aussi...



Pôle d'animation de La Mure



Mairie de La Mure @Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr.
Photo couverture @freepik.
Papeterie Le Fusain, 3 700 exemplaires.